

PUBLICATION LE 25 juillet 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**SYNDICAT MIXTE PORTS DE NORMANDIE**

M. HERVE MORIN - PRESIDENT

3 rue René Cassin

14280 SAINT CONTEST

Tél : 02 35 06 86 56

**W** **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet** **Investigations géotechniques complémentaires quais de la Cale et de la Somme**  
**Annnonce BOAMP n° 19-114830**

Référence 19/16

**Type de marché** Services**Mode** Procédure adaptée**Durée** 63 jours**DESCRIPTION**

Le programme comprendra les prestations suivantes :

- Réalisation de sondages carottés au droit des quais et descendus jusque dans les sols compacts avec enregistrement continu des paramètres ;
- Analyses en laboratoire sur les échantillons prélevés ;
- Réalisation de sondages pressiométriques au droit des quais et descendus jusque dans les sols compacts avec enregistrement continu des paramètres ;
- Réalisation d'essais de perméabilité en tube ouvert (y compris les sondages nécessaires à la réalisation de ces essais) ;
- Le levé en XYZ de chaque sondage, repérés en Lambert-93 (XY) et Cote Marine ;
- Interprétation des reconnaissances et analyses ;
- Réalisation d'un rapport de mission G2-PRO au sens de la norme NF P 94-500.

Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché unique.

**Code CPV principal** **71332000** - Services d'ingénierie géotechnique**Forme** Prestation divisée en lots : Non

Conditions relatives au contrat

**Cautionnement** Aucune clause de garantie financière prévue.**Financement** Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix actualisables. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours.**Forme juridique** Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.**Conditions de participation****Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**  
:**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- Lettre de candidature et désignation du co-traitant
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70 % : Prix

30 % : Valeur technique de l'offre

**Renseignements****Correspondre avec l'Acheteur****Documents**

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à :

Port de Dieppe

24 quai du carenage

76201 DIEPPE CEDEX

Tél : 02 35 06 86 56

**Offres**

Remise des offres le **06/09/19 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **180 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- **Déposer un Pli dématérialisé**

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis. La copie

de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Non renseigné CS 40213 24 quai du Carénage 76201 DIEPPE cédex Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Caen 3 à 5 rue Arthur Leduc BP 25086 14050 CAEN CEDEX 4 Tél : 02 31 70 72 72 Télécopie : 02 31 52 42 17 Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Numéro de la consultation : 19/16

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Port de Dieppe  
24 quai du carenage  
76201 DIEPPE CEDEX  
Tél : 02 35 06 86 56

Envoi le 25/07/19 à la publication